

# Recyclage

## Récupération

L'hebdomadaire économique et technique des récupérateurs et recycleurs

### P.5 Marchés

Tendance à la baisse pour les ferrailles en août

### P.6 Entreprises

Gardet & de Bezenac se diversifie dans la déconstruction navale

### P.8 Innovation

Le procédé Oxalor s'implante en Belgique

## ► Réactions

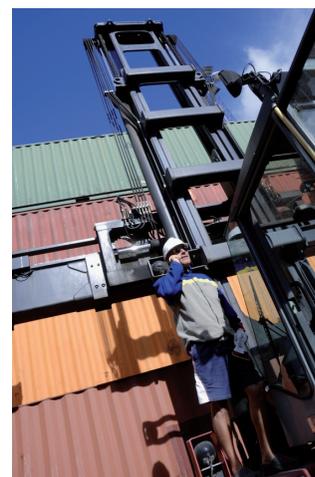
# Le BIR et les restrictions à la circulation des matières

Le Bureau international du recyclage a fait connaître, début août, sa ferme opposition au projet de la Russie d'augmenter les droits de douanes sur les ferrailles à l'exportation. C'est l'agence Reuters qui est à l'origine de cette information, diffusée à partir de Londres, et selon laquelle les autorités russes envisagent d'augmenter les droits de douane sur les scraps entre 120 et 130 € la tonne. Le projet de décret serait applicable à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain. L'absence de droits de douane sur les ferrailles importées et sur les matières premières et, en parallèle, la mise en place de droits à l'exportation élevés, favoriseraient grandement l'industrie sidérurgique russe qui ouvre de nombreuses aciéries électriques. La demande russe en ferrailles devrait progresser de 10 % au cours de l'année à venir et continuera à s'accroître. Les professionnels russes collectent environ 30 millions de ferrailles par an et en exportent 6 millions de tonnes. Le BIR a adressé

un courrier à la Commission Européenne lui demandant d'intervenir à ce sujet. Le bureau rappelle son opposition absolue à toute forme de barrière commerciale destinée à compromettre la libre circulation des matières.

Autre sujet de discord au cours de cet été, les restrictions imposées par la Turquie à l'exportation de chutes de cuivre et cuivre allié depuis le 27 mai dernier. Une décision unilatérale qui a suscité

l'intervention de l'association Eurométaux, qui a demandé au BIR de se joindre à son action. Les autorités turques n'ont pas délivré de licence d'exportation à leurs négociants nationaux lors même qu'aucun décret officiel n'a été publié sur le sujet. « Cette attitude protectionniste doit être condamnée, déclare le BIR, particulièrement à un moment où partout dans le monde les matières premières sont indispensables. » La Tur-



quie est membre de l'Organisation mondiale du commerce et de telles restrictions, considèrent les professionnels, ne sont pas acceptables sans justification des raisons stratégiques qui les sous-tendent et sans négociations au sein de l'OMC. M. C.

## ► Ghana

### Greenpeace alerte sur les conditions de recyclage des DEEE

Après l'Inde et la Chine, une équipe de Greenpeace a enquêté sur deux décharges de DEEE au Ghana et alerte sur les conditions déplorables du « recyclage » de ces déchets, provenant pour beaucoup de pays européens (Allemagne, Suisse et Pays-Bas en tête) et de Corée. À même la terre, les équipements sont démantelés à l'aide d'outils rudimentaires pour en extraire les plastiques (revendus 0,01 \$/kg), puis brûlés pour récupérer les métaux (revendus 0,4 \$/kg). Des analyses d'échantillons dans le sol et l'eau ont montré la présence en forte concentration de plomb, de cadmium, d'antimoine, de composés bromés et chlorés ainsi que de phtalates, présentant d'importants risques pour l'environnement et la santé. Expédiés avec la mention « produits de seconde main », beaucoup de ces équipements électroniques sont en réalité déjà hors service à leur arrivée au Ghana, tandis que le reste n'aura qu'une durée de vie très courte. C'est pourquoi les auteurs du rapport tirent la sonnette d'alarme en demandant aux producteurs de mieux contrôler le cycle de vie de leurs produits et aux autorités de réaliser des contrôles plus stricts des mouvements transfrontaliers. G. D